



# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2023

Présenté et approuvé  
Assemblée Générale Ordinaire  
Millau, le 24 janvier 2024

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 24 Janvier 2024**

Association A TOUS COEURS, 6 rue du Lion d'Or 12100 MILLAU  
déclarée à la Sous-Préfecture de Millau sous le numéro W121001642

L'an deux mille vingt quatre, le 24 janvier à 17 heures 15, les membres de l'association se sont réunis sur convocation du président en date du 14 janvier 2024. L'assemblée est présidée par

M. Cédric CADAUX en sa qualité de président.

**Sont présents:** Cédric CADAUX, Nadine COURTOIS, Barbara SCHMERBER, Paul DOULS, Agnès COMBY, Marie José BERGOUNHE, Nicole CADAUX, Suzanne ARTIERES, Nathalie CADAUX, Alain FABIE .

**Sont représentés:** Dominique COMBETTES donne pouvoir à Nicole CADAUX, Dany GRAILLE donne pouvoir à Cédric CADAUX.

Le président constate que douze membres sur dix sept sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de douze. Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Accueil de nouveaux adhérents.
- présentation du rapport d'activités 2023.
- présentation et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2023.
- quitus au trésorier.
- mise à jour du programme des aides.
- projets et orientations.
- élection du nouveau bureau.(le poste de trésorier est à pourvoir)

**Accueil de nouveaux adhérents**

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre association trois nouveaux adhérents.

- **Paul Douls** a déjà trouvé sa place dans le magasin des meubles pour l'accueil de la clientèle et la vente.
- **Nathalie Cadaux**, également occupée à l'accueil des clients, à la décoration et à la présentation du magasin des meubles.
- **Godlove Bonwi**, vient renforcer l'équipe des déménageurs.

**Le président donne lecture du rapport de la présidence (rapport d'activités) et ouvre les débats.**

# Rapport d'Activités 2023

Présenté et approuvé  
Assemblée Générale Ordinaire  
Millau, le 24 janvier 2024

# L'équipe

17 adhérents au 31 décembre 2023

7 administrateurs élus

Président : Cédric Cadaux

Vice-Présidente : Nadine Courtois

Trésorier : Alain Calvet

Trésorière-adjointe : Nicole Cadaux

Secrétaire : Alain Fabié

Membre : Agnès Comby

Membre : Marie-Josée Bergounhe

## La vie démocratique

Le Conseil s'est réuni les 10 mai et le 25 octobre 2023

## Les missions

### **Gestion de la boutique du Lion d'Or, tri et accueil (responsables : Nicole Cadaux et Nadine Courtois)**

Nicole Cadaux, Nadine Courtois, Marie-Josée Bergounhe, Suzanne Artières, Dominique Combettes

### **Gestion de la boutique du Barry, tri et accueil (responsables : Cédric Cadaux et Dany Graille)**

Dany Graille, Cédric Cadaux

### **Gestion de la pièce aux livres (responsables : Agnès Comby et Barbara Schmerber)**

Agnès Comby, Barbara Schmerber, Cédric Cadaux, Lucas (pour les disques, CD et DVD)

### **Aides sociales (responsable : Nadine Courtois)**

Accueil des bénéficiaires et constitution des dossiers : Nadine Courtois, COORAFIN : Alain Calvet

### **Déménagement (responsables : Alain Fabié, Cédric Cadaux)**

Alain Fabié, Cédric Cadaux, Vitali Nadoyan, Vazir Usoev, Ali Kérimov, Godlove

### **Atelier, manutention et relookage de meubles (responsable : Cédric Cadaux)**

Vazir Usoev

### **Les Couleurs retrouvées des Millavois d'antan**

Cédric Cadaux, Pierre Costecalde, Aurore Carrière

### **Braderie « devant la porte »**

Les membres de l'équipe disponibles

# Les activités de l'année

Poursuite du partenariat avec l'école du Puits de Calès, qui a organisé en décembre une collecte de jouets d'occasion au profit de notre association.

Relookage de meubles

Ecriture du livre sur le thème : « Millau, les couleurs retrouvées des Millavois d'antan »

Organisation de braderies « devant la porte »

Mise en place d'un partenariat avec Recyclivre

## Notre programme d'aides

<b>ORGANISATION DES AIDES A TOUS CŒURS 2023</b>		
<b>AIDES D'URGENCE</b>		
<b>OBJECTIF</b>	<b>NATURE DE L'AIDE</b>	<b>FRÉQUENCE - DURÉE</b>
Apporter une aide alimentaire d'urgence	Colis alimentaire	1 à 3 repas par année civile
Apporter une aide financière d'urgence (chauffage, électricité, etc...) aux foyers millavois et ruraux	Aide financière COORAFIN et COORAFIN-Villages	1 aide par année civile (en partenariat)
Apporter une aide matérielle d'urgence	Vêtements, meubles, vaisselle à prix réduits	après examen de la situation du demandeur
Favoriser l'accès aux soins	Orientation vers Pass Santé du Centre Hospitalier	
S'efforcer d'apporter une écoute et une aide à toute situation de détresse dans la limite des moyens de l'association	Adaptée au cas particulier	dans la mesure de nos moyens
Aider à l'équilibre du budget du foyer et à sa mobilité	Location d'un fourgon à prix adapté	
<b>AIDES ACCOMPAGNÉES (après orientation par une assistante sociale et examen attentif de la situation)</b>		
Aider à l'équilibre du budget du foyer en complétant l'aide alimentaire CCAS (si la situation le justifie)	Colis alimentaire Bon d'achat de 20 euros ATC (à titre exceptionnel)	1 aide tous les 15 jours pour une durée de 2 mois par année civile reconductible une fois
Aider à l'équilibre du budget du foyer en aidant au chauffage du logement	Bouteille de gaz (chauffage)	3 mois au maximum par année civile
Faciliter la recherche d'un emploi en permettant de se rendre à un entretien d'embauche	Bon de carburant ou de transport	Le bénéficiaire s'engage à informer ATC du résultat de la démarche
Faciliter l'accès à la culture	Livres, CD, DVD à prix très bas	
Aider à la réalisation d'un projet personnel	Adaptée au cas particulier	
Aider à l'utilisation des outils informatiques, contribuer à réduire la fracture numérique	Poste de travail ATOUCLIC	4 séances d'une heure gratuites par an. Payantes au-delà
<b>AIDE A L'ENFANCE</b>		
<b>OBJECTIF</b>	<b>NATURE DE L'AIDE</b>	<b>FRÉQUENCE - DURÉE</b>
Conforter la place de l'enfant au sein de sa famille en facilitant l'accès à la culture et aux loisirs	Aide pour : Centre de loisirs, classe de découverte	après examen de la situation du demandeur
Conforter la place de l'enfant au sein de sa famille Contribuer à garantir un équilibre alimentaire	Financement des frais de cantine	après examen de la situation du demandeur
Apporter une aide particulière pendant les fêtes de Noël	Spectacle de Noël, places de cinéma Jouets offerts ou vendus à prix très bas, selon les cas	après examen de la situation du demandeur

Nos actions de solidarité, qu'elles soient spécifiques à notre association ou élaborées avec d'autres acteurs de terrain, visent deux objectifs prioritaires : répondre à l'urgence, aux situations de détresse, accompagner les personnes pour un temps afin de faciliter le retour à un certain équilibre.

**Pour une aide alimentaire d'urgence**, les personnes en demande sont accueillies du mardi au samedi de 14h à 17h à la boutique solidaire d'A Tous Cœurs, au 6 rue du Lion d'Or. Après un examen rapide de la situation, il pourra leur être accordé, une seule fois, un colis alimentaire.

**Pour une aide accompagnée sur 2 ou 4 mois**, la procédure suivante doit être impérativement suivie :

1. Rencontrer une assistante sociale qui délivrera, si elle le juge opportun, un courrier à notre intention, précisant le type d'aide sollicitée.
2. Rassembler les justificatifs de charges (loyer, charges, EDF/GDF, eau, mutuelle santé, assurance maison et voiture, frais de cantine, taxe d'habitation, téléphone dans la limite de 30 euros) et de revenus (relevé CAF, bulletins de salaire, APL, pension alimentaire, allocations diverses).
3. Apporter ces documents afin de constituer un dossier à notre bureau des aides, le mercredi de 14h à 17h uniquement. L'accueil est assuré par la bénévole responsable des aides.
4. Notre commission examinera chaque situation et déterminera un « reste à vivre ». Si ce dernier est inférieur à 7 euros par jour et par personne composant le foyer, une aide de notre part peut être accordée, pour une durée de deux mois pour l'année civile, éventuellement reconductible une fois.

## Typologie de nos aides sociales 2023

*70 foyers aidés (y compris les aides d'urgence ponctuelles)*

**Aide alimentaire** : colis (*les denrées fournies par les collectes ne sont pas prises en compte, bons d'achat*)

**Coorafin** : aides en urgence et de dernier recours prises en charge par le CCAS de Millau et de certaines communes rurales et les associations caritatives millavoises. Les dossiers sont examinés tous les 15 jours.

**Aide au transport** : titre de transport SNCF ou autocar pour se rendre à un entretien professionnel ou rejoindre sa famille pour des raisons impérieuses, bon de carburant.

**Aides à l'enfance** : centre de loisirs, classes de découverte, cantine, spectacle de fin d'année, transport scolaire

**Aides au chauffage** : sous forme de bouteille de gaz

**Autres aides** : timbres fiscaux, etc.

**Autres** : vente de produits à bas prix (*vêtements, mobilier, vaisselle, livres*), accueil et écoute, aide administrative...

**Aide au retour à l'emploi** : partenariat avec l'agence d'intérim DFI de Millau

## Les aides en partenariat : la COORAFIN

La Commission de Coordination des Aides Financières réunit autour d'une charte, le CCAS de la ville et plusieurs associations caritatives. Elle a pour but d'apporter une réponse adaptée et coordonnée à une

demande d'aide financière. Elle doit permettre une réelle harmonisation dans la présentation des dossiers auprès des différents partenaires.

Pour les secours attribués, ses interventions s'effectuent seulement en dernier recours de façon subsidiaire, c'est à dire une fois épuisées les possibilités d'aides financières instruites auprès du Conseil Général, de la CAF ou de différentes institutions ou organismes sociaux.

### Coorafin 2023

- **Nombre de dossiers** : 56
  
- **Aides accordées** : 14625.11 euros  
10237.57 euros CCAS/ 4387.54 euros associations (soit 626.79 / assocs)
  
- **Motifs de demandes** :
  - Energie : 18
  - Logement (caution/ loyers) : 18
  - Frais de cantine : 1
  - Frais de voiture (réparation /pneus) : 10
  - Handicap/ ergonomie : 1
  - Santé : 1
  - Déménagement : 4
  - Mobilier : 1
  - Electroménager : 2

2021	2022	2023
53 dossiers	61 dossiers	56 dossiers
14055.27 euros	15236.24 euros	14625.11 euros

**Demandes par commune CORAFIN RURALE 2023**

COMMUNE	Nombre de dossiers présentés	Motif de la demande	Montants accordés par les associations	Réponse mairie ou CCAS	Situation familiale des demandeurs
AGUËSSAC					
CASTELNAU PEGAYROLS					
COMPEYRE					
COMPREGNAC					
CREISSELS					
LA CAVALERIE					
LA COUVERTOIRADE					
LA CRESE					
LA ROQUE Ste MARGUERITE					
L'HOSPITALLET du LARZAC					
MONTJAUX					
MOSTUEJOULS					
NANT					
PAULHE					
PEYRELEAU					
<b>RIVIERE sur TARN</b>	<b>1</b>	Energie	150€	Non reçue	<b>Famille monoparentale 2 enfants</b>
SAINT ANDRE de VEZINES					
SAINT BEAUZELY					
<b>SAINT GEORGES de Luzençon</b>	<b>1</b>	Energie	102,14€	Non reçue	<b>Personne isolée</b>
<b>SAINT JEAN du BRUEL</b>	<b>1</b>	Assu du véhicule	150€	Non reçue	<b>Famille monoparentale 1 enfant</b>
SAUCLIERES					
<b>VERRIERES</b>	<b>1</b>	Eau	105€	Non reçue	<b>Personne isolée</b>
<b>VEYREAU</b>	<b>1</b>	Eau	150€	Non sollicitée	<b>Couple 3 enfants</b>
VIALA DU TARN					
Total = 24 communes	<b>Total = 5</b>		Total = 657€	Total accords mairie ou CCAS = inconnu	

1- **Synthèse motifs des demandes** : Les motifs de demandes d'aide relèvent principalement du domaine du logement.

Logement	4	2 énergie 2 eau
Autres motifs	1	1 assurance véhicule

2- **Situation sociale des demandeurs** :

Bénéficiaires RSA	2
Assedic	1
Retraite	1
AAH	1

**Analyse globale** : Un nombre de demandes présentées relativement réduit.

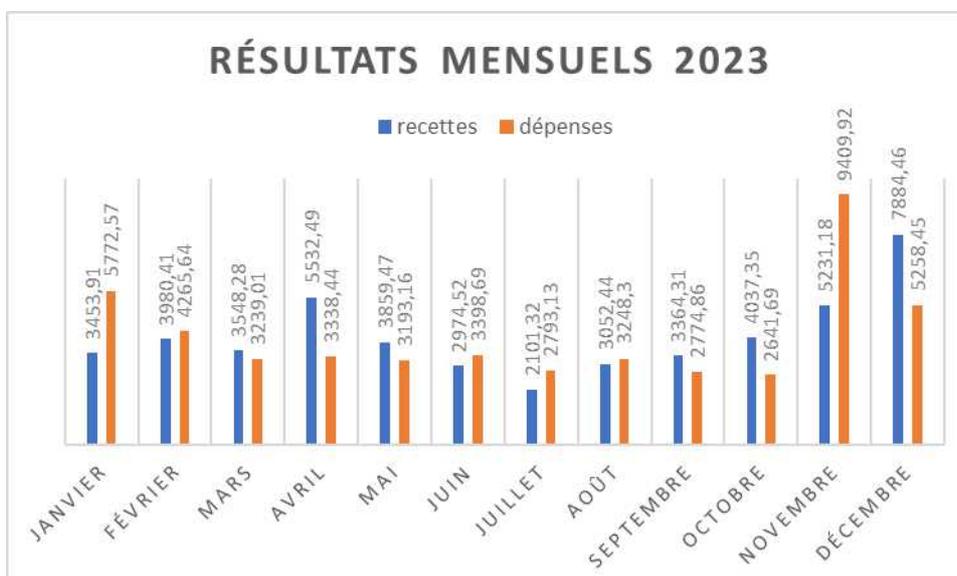
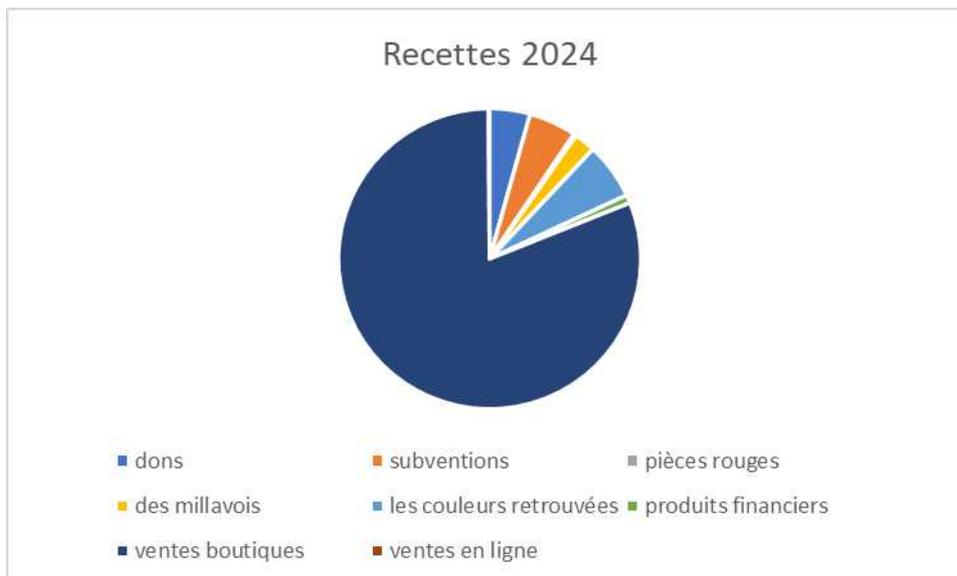
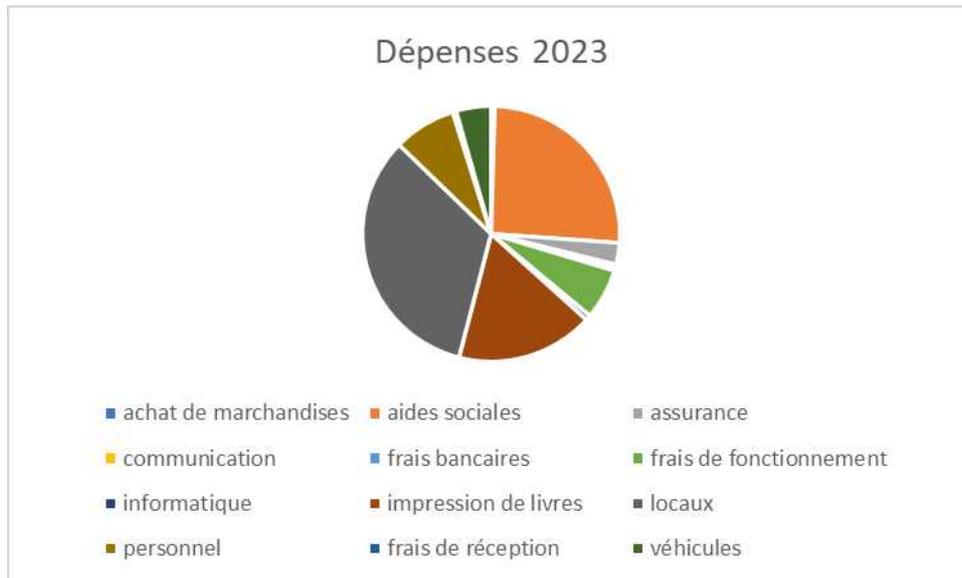
COMPARATIF CORAFIN rurale années précédentes			
Année	Nombre de dossiers	Total accordé par l'ensemble des associations	Participation des CCAS
2022	5	?	?
2021	7	790€	300€
2020	4	506,10€	356,10€
2019	13	1252€	350€
2018	12	1700€	648€
2017	18	1915,80€	672,91€
2016	8	706€	666,30€

# Rapport financier 2023

Solde du compte courant au 31 décembre 2023: + 5 106,32 euros  
Solde du compte épargne Livret A au 31 décembre 2023: + 12 040,57 euros)

Présenté et approuvé  
Assemblée Générale Ordinaire  
Millau, le 22 février 2023

# Le bilan en quelques graphiques



# Dépenses - Recettes

A TOUS COEURS - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Document généré le 24/01/2024)

## Synthèse

Budget	Dépenses	Recettes	Balance (EUR)
<b>ACHAT DE MARCHANDISES</b>	<b>225,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-225,32</b>
DENREES ALIMENTAIRES BENEVOLES	161,96	0,00	-161,96
STOCKS ET APPROVISIONNEMENTS	63,36	0,00	-63,36
<b>Aides sociales</b>	<b>12665,91</b>	<b>0,00</b>	<b>-12665,91</b>
Aides ATC	11827,04	0,00	-11827,04
COORAFIN	838,87	0,00	-838,87
<b>Assurance</b>	<b>1359,93</b>	<b>0,00</b>	<b>-1359,93</b>
Assurance des locaux et des activités	0,00	0,00	0,00
Assurance des personnes	0,00	0,00	0,00
Assurance des véhicules	0,00	0,00	0,00
Autres frais de gestion	0,00	0,00	0,00
Total	1359,93	0,00	-1359,93
<b>Autres frais de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres frais de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>Communication</b>	<b>239,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-239,95</b>
Frais postaux	199,36	0,00	-199,36
Publicité	40,59	0,00	-40,59
<b>Cotisations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adhésions	0,00	0,00	0,00
<b>Dons et subventions</b>	<b>0,00</b>	<b>4749,38</b>	<b>4749,38</b>
Dons	0,00	2116,00	2116,00
Pièces rouges	0,00	133,38	133,38
Subventions	0,00	2500,00	2500,00
<b>Frais bancaires</b>	<b>146,81</b>	<b>0,00</b>	<b>-146,81</b>
Autres frais	10,68	0,00	-10,68
Tenue de compte	136,13	0,00	-136,13
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3174,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-3174,95</b>
Fournitures de bureau	387,97	0,00	-387,97
Fournitures pour activités et petit équipement	2786,98	0,00	-2786,98

<b>Informatique</b>	<b>320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-320,00</b>
Logiciel	0,00	0,00	0,00
Matériel	320,00	0,00	-320,00
<b>LIVRES AUTO-EDITES</b>	<b>8521,54</b>	<b>4097,74</b>	<b>-4423,80</b>
DES MILLAVOIS	982,86	1124,00	141,14
LES COULEURS RETROUVEES	7538,68	2973,74	-4564,94
<b>Locaux</b>	<b>16409,05</b>	<b>0,00</b>	<b>-16409,05</b>
Charges locatives	46,75	0,00	-46,75
Eau	34,93	0,00	-34,93
Electricité	2052,95	0,00	-2052,95
Entretien et réparation	159,84	0,00	-159,84
Equipement	0,00	0,00	0,00
Loyers	13526,00	0,00	-13526,00
Téléphone et Internet	588,58	0,00	-588,58
<b>Personnel</b>	<b>3878,09</b>	<b>0,00</b>	<b>-3878,09</b>
Autres frais	32,50	0,00	-32,50
Cotisation Uniformation	0,00	0,00	0,00
Cotisations URSSAF	1041,00	0,00	-1041,00
Formation	0,00	0,00	0,00
Médecine du travail	0,00	0,00	0,00
Pharmacie	47,56	0,00	-47,56
Salaire	2757,03	0,00	-2757,03
Subvention CUI	0,00	0,00	0,00
<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>430,00</b>	<b>430,00</b>
Intérêts livret A	0,00	430,00	430,00
<b>Réception</b>	<b>222,50</b>	<b>0,00</b>	<b>-222,50</b>
Frais de réception	222,50	0,00	-222,50
<b>SPECTACLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
SPECTACLES	0,00	0,00	0,00
<b>Transport et véhicules</b>	<b>2164,81</b>	<b>10,30</b>	<b>-2154,51</b>
Achat de véhicule	0,00	0,00	0,00
Carburant	1598,06	0,00	-1598,06
Carte Grise	0,00	0,00	0,00
Contrôle techniques	0,00	0,00	0,00
Entretien	566,75	0,00	-566,75
Location du fourgon	0,00	10,30	10,30
Stationnement	0,00	0,00	0,00
<b>Ventes boutiques</b>	<b>0,00</b>	<b>39679,22</b>	<b>39679,22</b>

Vente Boutiques	0,00	39679,22	39679,22
<b>Ventes en ligne</b>	<b>0,00</b>	<b>53,50</b>	<b>53,50</b>
Vente en ligne	0,00	53,50	53,50
<b>Non affecté à un budget</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Compte de Résultat

A TOUS COEURS - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (document généré le 24/01/2024)

	PERIODE EN COURS	N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
706000 - Ventes de prestations de services	33,70	11,15
706100 - Location du fourgon	10,30	746,00
707000 - Ventes de marchandises	35 121,00	
707001 - Livres des Millavois	3 854,04	3 816,94
707003 - Ventes Delcampe	53,50	244,92
707006 - Vente Lion d'Or	1 577,19	17 091,08
707007 - Vente Barry	3 191,03	24 107,51
707100 - Livres des Millavois - (archivé 1)		30,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	2 500,00	2 500,00
754000 - Dons et Collectes	2 249,38	3 776,31
756000 - Adhésions		180,00
<b>Total</b>	<b>48 590,14</b>	<b>52 503,91</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-161,96	-130,42
602220 - Produits d'entretien	-159,84	-38,77
602230 - Fournitures d'atelier et d'usine	-524,03	-399,02
602250 - Fournitures de bureau	-387,97	-529,84
603000 - Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)	-234,74	-675,56
606000 - Carburant véhicules	-1 598,06	-2 666,00
606100 - Eau, électricité	-2 087,88	-1 705,60
606200 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	-86,39	-659,08
606400 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-2 225,18	-2 369,35
611100 - Entretien des locaux, petits travaux		-537,93
613200 - Loyers des locaux	-13 526,00	-12 240,00
614000 - Charges locatives	-46,75	-33,33
615500 - Entretien et réparation sur véhicules	-566,75	-3 933,14
616000 - Primes d'assurances (frais de gestion des contrats)	-1 359,93	-1 267,71
616100 - Multirisques habitation		-54,86
618100 - Documentation Générale	-100,00	-84,00
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-9,68	-1,49
623000 - Publicité, publications, relations publiques	-40,59	-339,10
623700 - Impression de livres	-8 521,54	-740,22
625200 - Réceptions	-222,50	-16,79
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-787,94	-1 359,37
627000 - Services bancaires et assimilés	-137,13	-137,16

	PERIODE EN COURS	N-1
641000 - Rémunérations du personnel	-2 757,03	-2 620,38
645100 - Cotisations à l'Urssaf	-1 041,00	-3 523,00
647500 - Médecine du travail, pharmacie	-47,56	
648000 - Autres frais de personnel	-32,50	-35,00
657200 - aide aux bénéficiaires	-1 380,27	
657210 - aide alimentaire	-4 272,15	-1 592,86
657220 - aide à l'enfance	-200,00	-719,09
657230 - aide au chauffage	-407,59	-182,59
657240 - aide au transport	-5 567,03	-5 367,84
657250 - aides diverses		-312,00
657260 - Aides COORAFIN	-838,87	-728,46
<b>Total</b>	<b>-49 328,86</b>	<b>-44 999,96</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-738,72</b>	<b>7 503,95</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
760000 - Produits financiers	430,00	158,95
<b>Total</b>	<b>430,00</b>	<b>158,95</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>Total</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>430,00</b>	<b>158,95</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Total</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Total</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-308,72</b>	<b>7 662,90</b>

Après lecture, par M. Cédric CADAUX, représentant le trésorier, du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2023.

Un échange de vues intervient :

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président demande à l'assemblée l'approbation du rapport financier tel qu'il lui a été présenté et que quitus soit donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**Les comptes sont approuvés et quitus est donné au trésorier à l'unanimité**

### **DEUXIEME RESOLUTION : Projets et orientations :**

Un échange de vues intervient.

Après débat, l'assemblée générale retient les projets suivants pour l'exercice 2024:

#### **Le magasin sis au 1 rue du Barry, sera dédié à la culture :**

- Nous souhaitons faire de ce lieu un espace de culture, d'échange, avec la mise en place de fauteuils, de tables pour les personnes désirant passer un petit moment de rencontre, de lecture, de repos et de convivialité.
- Nous allons repenser l'aménagement de ce magasin en conséquence.
- Il faut également agrandir le coin CD, DVD.Jouets.

#### **Véhicule Mercedes :**

Vu le prix élevé que nécessitent les réparations sur ce véhicule, nous allons voir s'il, est possible de trouver une entente avec la section mécanique du Lycée Jean Vigo pour la remise en état de ce fourgon, qui nous est fort utile.

#### **Adhésions 2024:**

Les bulletins d'adhésion pour 2024 sont disponibles, il est important que chaque adhérent signe le document.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

### TROISIEME RESOLUTION

Il est procédé à l'élection des dirigeants.

Sont déclarés régulièrement élus :

- Président: Cédric CADAUX, né le 02/08/64
- Vice Présidente: Nadine COURTOIS, née le 29/10/54
- Trésorier: Alain FABIE, né le 08/07/54
  - Trésorier adjoint: Mme Nicole CADAUX, née le 29/03/43
  - Secrétaire : Nathalie CADAUX née le 18/02/1969
  - Membre: Marie José BERGHOUGNE née le 13/02/1953
  - Membre: Agnès COMBY née le 24/08/1945

Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h10

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président, la vice présidente, et le secrétaire.

Le Président

Cédric CADAUX



La vice Présidente

Nadine COURTOIS



Le Secrétaire

Alain FABIE



Pour le trésorier sortant,  
décedé,  
La Trésorière-adjointe

Nicole CADAUX



Le secrétaire élu



Nathalie CADAUX